

Déroulé de l'épopée et repères historiques



L'épopée par chapitre

La première partie du spectacle introduit le contexte de crise économique et politique, depuis la tentative de réforme fiscale voulue par le roi jusqu'au « coup d'état » des députés du tiers état qui se déclarent Assemblée nationale.

C'est la première fois depuis très longtemps que la population est autorisée et même invitée à s'exprimer et se réunir pour élire ses représentants. Mais la réunion du parlement des États généraux est « bloquée » : le tiers état, qui représente la majorité de la population, refuse de travailler selon l'usage de trois chambres séparées ayant chacune une voix, car les deux partis privilégiés de la noblesse et de l'église risquent de s'allier pour créer une majorité alors qu'ils ne représentent qu'une minorité des Français. La présence de militaires autour de Versailles et de Paris fait courir des rumeurs de massacre général. Les premières violences éclatent.

La deuxième partie du spectacle représente le travail concret de l'Assemblée et l'irruption de la violence jusqu'à ce que des députés nobles proposent la suppression de leurs avantages.

Craignant une répression militaire, les Parisiens se sont armés et ont attaqué la « prison centrale ». Cependant, après la venue du roi à Paris pour apaiser la



situation, le peuple croit sincèrement que Louis va accompagner la révolution.

Les députés travaillent à l'écriture de la Constitution tout en devant faire face à la généralisation de la violence dans le pays, à la pénurie alimentaire et à la menace de banqueroute.

La troisième partie du spectacle montre le fossé qui se creuse entre la population, les députés et le roi.

Une manifestation de Parisiens menée par des femmes fait irruption à l'Assemblée de Versailles, accuse et malmène les députés, exige de voir le roi et lui demande des comptes. Un climat de guerre civile s'installe, certains nobles appelant à une contre-révolution violente. Transféré à Paris, le roi garde confiance, convaincu que la majorité silencieuse de la population le soutient et que les travaux de l'Assemblée sont voués à l'échec.

Ça ira (1)
Fin de Louis

L'épopée scène à scène

PREMIÈRE PARTIE

- Scène 1 : À Versailles, le roi et le Premier Ministre en charge des finances annoncent aux personnes les plus importantes de France (membres de la classe noble et de l'Église) leur intention de réformer la fiscalité pour tenter de résoudre la crise économique.
- Scène 2 : Les notables s'opposent à cette réforme jugée despotique et demandent la convocation d'un Parlement national des États généraux.
- Scène 3 : Un aristocrate commente la constitution originelle de la monarchie.
- Scène 4 : À Paris, élection primaire du 49^e district pour élire les délégués qui éliront les députés au Parlement des États généraux et pour rédiger un cahier de recommandations.
- Scène 5 : Ouverture des États généraux commentée par une journaliste espagnole.
- Scène 6 : Les députés du tiers état un mois après l'ouverture débattent du « blocage » et de la réunion des trois assemblées (tiers, noblesse, Église) en une seule.
- Scène 7 : Ultime négociation entre le tiers état et la noblesse au sujet de la réunion des trois assemblées.
- Scène 8 : Réunion de crise autour du roi alors que son fils vient de mourir.
- Scène 9 : Le tiers fait un coup d'état en se déclarant seule Assemblée nationale.

- Scène 10 : Confession du député Ménonville puis discours du roi qui condamne le coup de force du tiers. Panique autour du roi car les députés refusent de quitter la salle et se déclarent inviolables.
- Scène 11 : À Paris dans une assemblée de quartier, les habitants discutent de la pénurie et de leur peur face à l'encerclement militaire de Paris. Interrogatoire d'un militaire étranger qui se prétend déserteur.

DEUXIÈME PARTIE

- Scène 12 : Débat sur la Déclaration des Droits de l'Homme à l'Assemblée tandis qu'à Paris la prison centrale est attaquée.
- Scène 13 : Le roi est reçu en triomphe à l'Hôtel de Ville de Paris par des officiels et la population.
- Scène 14 : À l'Assemblée, les débats sur la violence populaire sont interrompus par l'arrivée du Premier ministre au sujet de la crise financière ; un noble libéral propose l'égalité totale.
- Scène 15 : Le Premier ministre apprend au roi et à son entourage que les députés de la noblesse et de l'Église ont proposé l'abolition de tous leurs avantages.

TROISIÈME PARTIE

- Scène 16 : À Paris, le député Carray rend visite à l'assemblée de son quartier pour condamner la violence ; on lui reproche le tournant réactionnaire de l'Assemblée.
- Scène 17 : Des Parisiennes interrompent les débats de l'Assemblée pour exiger une aide alimentaire immédiate ; elles sont reçues par le roi qui annonce qu'il va s'installer à Paris.
- Scène 18 : Des députés, le Maire de Paris et le chef de la police citoyenne accueillent le roi et la reine dans leur nouvelle demeure parisienne. Dans les nouveaux locaux de l'Assemblée, la députée Versan de Faillie annonce une contre-révolution violente.
- Scène 19 : Dans une assemblée de quartier, arrestation de deux militants radicaux partisans d'une intensification armée de la révolution et opposés à la nouvelle loi électorale.
- Scène 20 : Le roi renvoie son ministre et rassure son entourage. Il pense que ça ira...

Repères historiques

Les lieux :

- la résidence du roi et du gouvernement à Versailles, à 25 kms de Paris,
- la salle des États généraux (qui est en fait composée de trois salles où se réunissent les députés selon leur catégorie sociale). Elle jouxte la résidence royale à Versailles,
- un district électoral puis des assemblées de quartier à Paris.

Les assemblées

Les 1200 députés présents aux États généraux sont séparés en trois assemblées qui correspondent à la division de la population française en trois catégories sociales distinctes : l'Église, la noblesse et le tiers état. Ces trois assemblées peuvent s'allier entre elles pour créer une majorité. L'Église et la noblesse s'allient depuis toujours.

Le tiers état s'organise en soixante districts à Paris. Ces districts élisent des délégués qui élisent eux mêmes les députés qui les représenteront aux États généraux. La noblesse et le clergé élisent leurs députés sur un mode comparable.

Face à la crise des États généraux et aux menaces que le pouvoir fait peser sur la population jugée trop contestataire, certains districts électoraux continuent de se réunir après les élections : des assemblées de quartier se constituent spontanément.